

ANTENNE TERRITORIALE
ANNÉE 2024

Antennes Territoriales : Meuse et Meurthe-et-Moselle

RÉUNION ANNUELLE DES ADHÉRENTS

La réunion annuelle territoriale s'est tenue à Void Vacon (55) le samedi 13 avril 2024 à 10h30 conjointement entre les départements 54 et 55.

Nombre de présents majeurs : 15

Les présents ont remercié la municipalité pour le prêt de la salle de réunion.

Les échanges ont eu lieu au fur et à mesure de la présentation d'un diaporama préparé par Danièle Regard.

1 - Nombre de terrains de camping : 91

- Avec hébergements locatifs : 40
- Sans hébergements locatifs : 51

Nombre total d'emplacements : 8 372

- Emplacements hébergements locatifs : 309
- Emplacements nus : 8 063

Commentaire Alain Canonge (AC) : il reste 88 terrains de camping GCU, 3 ont été vendus :

- Cannes : fermé administrativement depuis plusieurs années et qui coûtait malgré tout entre 30 et 35 000€ par an.
- Saint Jean de Monts en Vendée
- Lau Balagnas (65) pour lequel des travaux étaient à entreprendre et qui n'était plus tellement fréquenté, le camping d'Arrens n'est pas très éloigné, ce qui a permis d'envisager la vente.

Ces ventes permettent au Gcu d'assainir sa situation financière

- 1 autre camping est en vente : Saint Rémy de Provence

Les amoureux de ces campings sont très déçus, bien évidemment mais le GCU a dû faire des choix financiers compte tenu de l'augmentation de toutes les charges notamment d'électricité, gaz et eau.

Le GCU recherche aussi des terrains à acheter mais la concurrence est redoutable.

2 - Nombre d'adhérents

Année	National	54	55
-------	----------	----	----

2021	47829		
2022	47640		
2023	49543	721	187
1 ^{er} mars 2024		519	142

AC : le siège sait qu'environ 20 à 25 % des adhérents ne renouvellent pas leur adhésion et sont remplacés par des nouveaux adhérents

3 – Informations diverses sur la vie du GCU

- à partir de 2024, le GCU ne prendra plus en compte les demandes d'annulation : une assurance annulation est proposée. Les adhérents peuvent aussi vérifier auprès de leur assurance ou de leur banque s'ils sont assurés en cas d'annulation d'une location.
- **Précisions pour recevoir les informations du GCU**

- Inviter tous les campeurs à donner leur adresse mail. Les frais de poste pour envoyer les informations coûtent très cher au GCU. Il faut vraiment noter que le GCU « n'inonde » pas les boîtes d'informations, seul le strict nécessaire est envoyé.

- Ne pas hésiter à préciser autour de nous les « bienfaits » de l'autorisation de prélèvement, non seulement la facture de fin de séjour est plus rapide mais elle permet d'enregistrer immédiatement une réservation.

- Payer sa cotisation en janvier au GCU permet d'assurer les dépenses de début d'année (salaires des permanents et autres) car il y a peu de recettes à cette période.

- **Récupération des déchets sauvages**

Le GCU est confronté tous les ans au problème de déchets restant au niveau des « local poubelles ». Ce sont souvent les délégués de camp qui nettoient en fin de saison.

Une information sur les conditions d'accès aux déchetteries serait la bienvenue sur les terrains. Les campeurs pourraient faire remonter les conditions locales au siège.

- **Etude sur les tarifs GCU et ceux de la concurrence – AC**

En règle générale, le GCU est moins cher en été que les autres campings

Cependant, il arrive fréquemment que les campings commerciaux fassent des promotions hors saison. Mais comme ces tarifs ne sont pas affichés sur les sites, l'étude n'a pas pu en tenir compte pour les comparaisons

Le GCU n'organise pas de promotions pour respecter le principe d'égalité entre les adhérents

A noter que la convivialité et la sécurité dans les campings ne rentrent pas en ligne de compte dans une étude chiffrée !!!

- **Langue parlée**

A noter que l'obligation de parler le français pour adhérer au GCU a été supprimée. En effet, ce critère était discriminatoire. Mais une mauvaise compréhension du français ne permet pas d'échanger entre campeurs et gêne pour expliquer les valeurs du GCU.

- **Rassemblement annuel tous les 2 ans – AC**

Cette éventualité interviendrait à partir de 2025, l'organisation d'un rassemblement annuel coûte cher (location de chapiteaux, remboursement des frais pour les délégués...

L'Assemblée Générale aura toujours lieu annuellement mais comme actuellement elle ne donne pas droit à des remboursements de frais.

- **Opérations grands travaux – AC**

A la Tranche sur Mer (85), à Vias Kabylie (34) et à Castels (24)

A Frolois, l'aménagement d'une douche pour personnes à mobilité réduite et d'un local bébé au niveau de la piscine sont réalisés.

4 – Débat sur le thème « la place de la jeunesse dans le GCU »

En préambule, qu'entend-on par jeunesse ?

Sont-ce ceux qui sont mineurs ?

On entend parler des « adolescents » jusqu'à 25 ans

Au GCU, autour de 40 % des adhérents ont moins de 29 ans sous-entendu de 0 à 29 ans

Entre les différentes générations, il y a des « différence d'horaires »

Les comportements sont différents selon les campings ; s'il y a une randonnée le lendemain, ils se couchent plus tôt, ...

Que proposer ???

- Réflexions :

- On a l'impression que le règlement s'adresse aux familles, aux enfants mais pas aux « jeunes » qui sont l'avenir du GCU
- Le jeune CU adulte fait venir des copains non CU qui n'ont pas les valeurs et les habitudes du GCU, seul il ne peut pas gérer les copains et se trouve vite débordé.
- Depuis la parcellisation, les jeunes n'ont plus de parcelles dédiées hormis celle des parents. Pourraient-ils disposer d'une parcelle s'il y a de la place dans le camping pour se retrouver et camper ensemble.
 - Quand il y a une salle, un chapiteau ou un préau, c'est plus facile pour se rassembler (problème elles sont souvent fermées voire interdites). Pour responsabiliser les jeunes sur l'utilisation des salles : prêt de la salle après inscription, les responsables de camp savent qui a utilisé la salle et qui est responsable.
- Cas des bibliothèques : périodes d'ouvertures pas toujours très larges
- Proposition de faire venir les jeunes avec les parents pour faire le service et apprendre avant qu'ils prennent leur propre adhésion.
- Proposition envoyée par un adhérent absent lors de la réunion : sur les grands camps, Il serait peut-être intéressant de favoriser l'accueil de familles jeunes en proposant des activités de loisirs encadrés pour les enfants (une ou deux fois dans la semaine). Cela permettrait de libérer un temps libre pour les jeunes parents, formule qui est très appréciée dans d'autres structures. Pas question de créer des clubs "Mickey" bien sûr, mais proposition ponctuelle pendant le séjour.

Une participation financière permettrait de rémunérer des animateurs BAFA sur ces temps de prise en charge.

5 - Questions diverses

- A quand un tarif pour les randonneurs ou les cyclistes pour une nuit ?

Le projet est à l'étude et devrait voir le jour plus ou moins rapidement et concernerait les campings en bordure de voie verte cyclable ou de chemin de randonnée

- Existe-t'il un tarif pour les saisonniers de longue durée ?

AC : Pas de tarif spécial, le GCU les accueillent et ils doivent respecter les règles et faire leur service comme chacun d'entre nous, le conseil des campeurs l'adaptera en fonction de leurs disponibilités

- **Demande de rééditer les tarifs** : ce serait intéressant de pouvoir présenter outre la carte des campings, une fourchette de prix.

- l'accueil en Allemagne et à l'étranger pour les campings partenaires ?

En règle générale, il faut penser à réserver un emplacement car les campings sont presque « privatisés » par les autochtones, pour info le camping le plus proche de Berlin est très fréquenté.

-Quelle est la vision du GCU sur les adhérents ?

Les actifs passent moins de temps sur un camping, ils font plus d'itinérance et donc plus de séjours courts, ce qui pose problème pour le service.

R : Une règle existe, le campeur peut faire compléter par le trésorier, son attestation d'adhésion sur laquelle il confirme le jour de service dans le camping. Le campeur est exempté de service s'il intègre la nuit suivante un autre camping GCU. En cas de « rupture » de présence, le campeur refait un service. Ce point serait à faire évoluer : au cours d'un déplacement entre deux terrains, il n'y a pas toujours un GCU pour faire étape.

-Y aura-t-il des webinaires de trésorerie à nouveau cette année ?

Les séances 2023 ont permis d'apprendre des petits trucs qui facilitaient bien la vie d'un trésorier.

AC : Les formations doivent être reconduite cette année.

-**Pour les camping-caristes autonomes et hors saison**, serait-il possible d'utiliser un emplacement sans ouvrir le bâtiment sanitaire ?

La réunion se termine à 13h00 par un apéritif offert par les antennes et une auberge espagnole entre les différents participants.

La journée s'est poursuivie par une visite du château de Stanislas et de l'église de Saint Pantaléon à Commercy.

Merci à Danièle pour l'organisation et aux adhérents présents.

Les correspondants territoriaux
Danièle Regard CT54
Alain Canonge CT55